



Ville de Durbuy

Conseil communal

Durbuy, le 3 octobre 2022.

Extrait du CDLD

Avis à la population

Monsieur, Monsieur,

Conformément à l'article L.1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons de la tenue d'une séance du Conseil communal de la Ville de Durbuy qui aura lieu le **lundi 17 octobre 2022 à 20h00** à la salle du Conseil communal à Barvaux/Ourthe.

Par le Collège,
Le Directeur Général
Olivier BRISBOIS



Le Bourgmestre
Philippe BONTEMPS

SÉANCE PUBLIQUE

1. Informations
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2022
3. Modification budgétaire n° 1 - Exercice 2022.
4. Deuxième pilier de pension pour les agents contractuels - Ethias Pension Fund OFF
5. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Verlaines/Ourthe - Compte 2021. Approbation.
6. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Heyd-Aisne - Approbation du Budget 2023
7. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Barvaux s/O - Approbation du Budget 2023
8. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église d'Oppagne - Approbation du Budget 2023
9. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Durbuy - Approbation du Budget 2023
10. Tutelle sur les établissements culturels : - Fabrique d'église de Weris - Approbation du Budget 2023
11. Achat d'un camion porte-conteneur d'occasion. Approbation des conditions et du mode de passation.
12. Marché public ayant pour objet la location d'un système complet de gestion des parkings avec mise en place et maintenance - Société INDIGO - autorisation d'estimer en justice
13. Convention 2021 de services de la Bibliothèque itinérante provinciale. Avenant n°1.
14. Octroi d'une subvention à la Ressourcerie Famenne Ardenne Gaume. Approbation.
15. Régie foncière. Approbation du compromis de vente pour l'acquisition du bâtiment Bpost Route de Marche
16. Comité Energie Climat - composition - approbation
17. Service Patrimoine. Vente d'un excédent de voirie à Grandhan, rue Lamorteau. Décision de principe.

HUIS CLOS

18. Personnel Enseignement - Désignations - Ratification